

Droit pénal : comment récupérer des biens confisqués et mis sous scellés?

Actualité législative publié le **15/07/2023**, vu **1308 fois**, Auteur : <u>Jérôme CHAMBRON, BAC+4</u> en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Droit pénal : comment récupérer des biens confisqués et mis sous scellés? : code pénal ou CP et code de procédure pénale ou CPP

Code pénal, dila, légifrance :

Article 131-21

Version en vigueur du 08 décembre 2013 au 31 décembre 2021

Modifié par Décision n°2021-949/950 QPC du 24 novembre 2021, v. init. Modifié par Décision n°2021-932 QPC du 23 septembre 2021, v. init. Modifié par LOI n°2013-1117 du 6 décembre 2013 - art. 23

La peine complémentaire de **confiscation** est encourue dans les cas prévus par la loi ou le règlement. Elle est également encourue de plein droit pour les crimes et pour les délits punis d'une peine d'emprisonnement d'une durée supérieure à un an, à l'exception des délits de presse.

La **confiscation** porte sur tous les biens meubles ou immeubles, quelle qu'en soit la nature, divis ou indivis, ayant servi à commettre l'infraction ou qui étaient destinés à la commettre, et dont le condamné est propriétaire ou, sous réserve des droits du propriétaire de bonne foi, dont il a la libre disposition.

[...]

Source à jour et de plus :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000028312062/2019-03-31

DE PLUS:

https://www.cours-appel.justice.fr/nancy/comment-recuperer-des-scelles

https://www.legavox.fr/forum/penal/demande-remise-scelle_156380_1.htm
CONNEXE:
https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/restitution-restitution-scelles-apres-decision-32510.htm

FORUM: